



Consentement pour communication électronique (utilisation du courriel avec CBML)

Risques d'utilisation du courriel

La transmission d'information sur un membre par courriel pose plusieurs risques dont le membre doit être au courant. Le membre ne devrait pas accepter de communiquer avec CBML par courriel sans comprendre et accepter ces risques. Les risques incluent, mais ne se limitent pas à, ce qui suit :

- La confidentialité et la sécurité des communications par courriel ne peuvent être garanties.
- Les employeurs et les services en ligne peuvent avoir le droit d'inspecter et de conserver les courriels qui transitent par leur système.
- Un courriel est plus facile à falsifier que les copies papier manuscrites ou signées. De plus, il est impossible de vérifier la véritable identité de l'expéditeur, ou de s'assurer que seul le destinataire peut lire le courriel une fois qu'il a été envoyé.
- Un courriel peut être transmis, intercepté, diffusé, conservé ou même modifié sans la connaissance ou la permission de CBML ou le membre. Les expéditeurs de courriel peuvent facilement mal adresser un courriel, résultant d'un envoi à des destinataires involontaires ou inconnus.
- Un courriel est indélébile. Même après la suppression du courriel par l'expéditeur et le destinataire, des copies de sauvegarde peuvent exister sur un ordinateur ou dans le cyberspace.
- L'utilisation du courriel pour discuter de renseignements de nature délicate peut augmenter le risque que de telles informations soient divulguées à des tiers.
- Un courriel peut être utilisé comme preuve devant les tribunaux.
- Lorsque possible, CBML utilise un logiciel de chiffrement comme mécanisme de sécurité pour les communications par courriel.

Conditions d'utilisation du courriel

CBML utilisera des moyens raisonnables pour protéger la sécurité et la confidentialité des informations envoyées et reçues par courriel. Toutefois, en raison des risques susmentionnés, CBML ne peut garantir la sécurité et la confidentialité des communications par courriel. Ainsi, les membres doivent consentir à l'utilisation du courriel pour donner de l'information sur le membre. Le consentement à l'utilisation du courriel comprend l'accord avec les conditions suivantes :

- Courriels vers ou depuis le membre concernant le diagnostic ou le traitement peuvent être imprimés au complet et faire partie du dossier médical du membre. Parce qu'ils font partie du dossier médical, d'autres personnes autorisées à accéder au dossier médical, comme le personnel de la facturation, auront accès à ces courriels.
- CBML peut transmettre les courriels à l'interne au personnel de CBML et à ceux impliqués, le cas échéant, pour le diagnostic, le traitement, le remboursement, les opérations de soins de santé et autre manutention. Cependant, CBML ne transmettra pas les courriels à des tiers sans le consentement écrit préalable du membre, sauf comme autorisé ou requis par la loi.
- Le membre est responsable d'informer CBML de tout type d'information qu'il/elle ne veut pas transmis par courriel.
- Le membre peut ajouter ou modifier cette liste à tout moment en avisant CBML par écrit.
- CBML n'est pas responsable pour la perte d'information due à des défaillances techniques, liée avec le logiciel de messagerie du membre ou le fournisseur d'accès internet.

Instructions pour communiquer par courriel

Pour communiquer par courriel, le membre doit :

- Limiter ou éviter d'utiliser l'ordinateur de l'employeur ou autre tiers.
- Informer CBML de toute modification de l'adresse courriel du membre.
- Réviser le courriel pour s'assurer de la clarté et que toute l'information pertinente est fournie avant de l'envoyer à CBML.
- Retirer le consentement uniquement par courriel ou par communication écrite à CBML.

Accord et reconnaissance du membre

Je reconnais que j'ai lu et comprends parfaitement ce formulaire de consentement. Je comprends les risques liés à la communication par courriel entre CBML et moi-même, et consens aux conditions énoncées dans les présentes, ainsi que toutes les autres instructions que CBML peut imposer pour communiquer avec les membres par courriel. Je reconnais le droit de CBML de, sur la fourniture d'un avis écrit, retirer la possibilité de communiquer par courriel. Toutes questions que j'aurais pu avoir ont été répondues.

Nom _____

Signature _____

Date _____

Courriel _____

Une fois rempli, veuillez retourner à :

Courriel : michaels@cbml.ca

Télécopieur : 416-362-2295, ou si longue distance 1-866-629-7894

Poste : CBML, 1 Concorde Gate #301, Toronto, ON M3C 3N6

Si vous avez besoin d'aide : Téléphone 1-844-636-9622